

AUGUST DEBOUZY

Directeur de la Publication
Guineefutur.info
M. Siba Béavogui

Paris, le 24 juillet 2025

Par email alogique2012@gmail.com
levisionnaire45@gmail.com

AUGUST DEBOUZY

7, rue de Téhéran
75008 Paris - France
T +33 1 45 61 51 80
F +33 1 45 61 51 99

Square de Meeûs 35
1000 Bruxelles - Belgique
T +32 2 895 36 37
teameurope@august-debouzy.com

contact@august-debouzy.com
n° de Toque : P438

Société Civile
Professionnelle
RCS : 400 104 303

**Objet : Droit de réponse au nom de M. Fadi Wazni
site guineefutur.info**
Nos réf : 12088 / Fadi Wazni

Monsieur le Directeur de la publication,

Nous sommes les conseils de de M. Fadi Wazni qui est gravement mis en cause dans une série d'articles de M. Siba Béavogui accessibles sur le site que vous publiez :

15 juillet 2025 Article « Ministère des Mines – Scandale GAC : un conflit d'intérêt en or pour Winni Mining ! »

<https://www.guineefutur.info/2025/07/15/ministere-des-mines-scandale-gac-un-conflit-dinteret-en-or-pour-winni-mining/>

15 juillet 2025 Article « Braquage minier en Guinée : Plus de 7 milliards de dollars envolés dans un système opaque -Fadi Wazini, l'ombre franco-libanaise derrière le corridor du scandale »

<https://www.guineefutur.info/2025/07/15/braquage-minier-en-guinee-plus-de-7-milliards-de-dollars-envoles-dans-un-systeme-opaque-fadi-wazini-lombre-franco-libanaise-derriere-le-corridor-du-scandale/>

17 Juillet 2025 Article « Fadi, l'éternel insatisfait : quand la boulimie devient stratégie d'État »

<https://www.guineefutur.info/2025/07/17/fadi-leternel-insatisfait-quand-la-boulimie-devient-strategie-detat/>

20 juillet 2025 Article « Fadi, l'épicier devenu banquier de la corruption : il ne pète plus à la hauteur de ses deals »

<https://www.guineefutur.info/2025/07/20/fadi-lepicier-devenu-banquier-de-la-corruption-il-ne-pete-plus-a-la-hauteur-de-ses-deals/>

22 juillet 2025 Article « Esclavage moderne : Bienvenue dans l'enfer de l'Omerta Winnie Mining »

<https://www.guineefutur.info/2025/07/22/esclavage-moderne-bienvenue-dans-lenfer-de-lometta-winnie-mining.>



Depuis le 15 juillet 2025, notre client est mis en cause par une série de messages qui cherchent à provoquer un « scandale » manifestement destiné à lui nuire au motif qu'il influencerait les décisions relatives aux permis miniers guinéens en profitant d'un système présenté comme opaque et corrompu.

M. Béavogui affirme sans aucun début de preuve que notre client « est devenu le financier officieux du régime Doumbouya », « banquier de la corruption » et lui prête le pouvoir « quasi-féodal » de « régner » en « homme-État de l'ombre » au mépris de la souveraineté de l'Etat guinéen.

M. Béavogui prétend, toujours sans aucun début de preuve, que notre client serait au centre d'un vaste système de prédation économique au sein d'une économie parallèle où plus de 7 milliards de dollars issus des activités minières auraient échappé au circuit officiel des recettes publiques. Il prétend notamment que notre client aurait contribué au retrait du permis minier de la société GAC (Guinea Alumina Corporation) pour s'approprier cette concession en dehors de toute formalité.

M. Béavogui prétend en outre, là encore sans la moindre preuve, que les conditions de travail des ouvriers seraient brutales, sans eau potable ni protection sociale.

Notre client tient à exprimer sa plus vive indignation face à ces accusations fantaisistes totalement dénuées du moindre fondement qui portent gravement atteinte à son honneur et à sa réputation, et qui sont, de surcroît, en raison de leur gravité, de nature à constituer une menace pour sa sécurité.

Il est possible de critiquer la dynamique économique et institutionnelle de la Guinée sans dégénérer en une attaque personnelle contre M. Wazni par l'emploi de termes aussi dénués de tout fondement que « bague », « esclavage » ou « banquier de la corruption ». Cette attaque personnelle d'une violence inouïe est d'autant moins justifiée qu'il est le seul, parmi la centaine d'opérateurs miniers de Guinée, à être nommément mis en cause. En outre le principe du contradictoire n'a en rien été respecté, ce qui aurait permis d'éviter la publication de graves contre-vérités.

Il est extrêmement préoccupant que des accusations aussi graves soient diffusées sans la moindre vérification des faits.

Par la présente, il est vous donc demandé de **publier le droit de réponse** de notre client dans les plus brefs délais à l'égard de chacun des cinq articles précités, que nous vous remercions de mettre à la disposition du public dans des conditions similaires à celles des publications en cause, depuis les liens hypertextes précités et de publier soit immédiatement à la suite de chaque publication en cause, soit accessible à partir de celle-ci, dans les termes suivants :

« DROIT DE REPONSE DE M. FADI WAZNI

Une série d'articles de M. Siba Béavogui me met gravement en cause, sans pour autant m'avoir sollicité en quoi que ce soit précédemment, ce qui aurait permis d'éviter de graves contre-vérités. Je conteste fermement toutes les prétendues informations contenues dans ces articles me concernant et constate qu'aucun fait tangible ou début de preuve n'est présenté aux lecteurs pour tenter d'étayer ces grossières accusations. ».

AUGUST DEBOUZY

7, rue de Téhéran
75008 Paris - France

Square de Meeûs 35
1000 Bruxelles - Belgique

La demande d'insertion de la réponse deviendrait sans objet, si vous acceptiez de supprimer les articles litigieux accessibles aux adresses URL précitées.



Notre client réitère en effet sa demande de **suppression des articles** précités.

Dans le cas où cette campagne de diffamation se poursuivrait, nous avons reçu instruction de prendre à votre rencontre toutes mesures, notamment judiciaires, propres à assurer la sauvegarde de ses intérêts.

Conformément à nos règles déontologiques, nous vous invitons à transmettre une copie de la présente lettre à celui de nos confrères qui vous assiste habituellement.

En toute hypothèse, vous devez considérer la présente lettre comme une mise en demeure, de nature à faire courir tous délais, intérêts et autres conséquences que la loi et les tribunaux y attachent.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur de la publication, nos salutations distinguées.

Valéry Denoix de Saint Marc
Avocat aux barreaux de Paris et Berlin | Associé
vdenoixdesaintmarc@august-debouzy.com

Amélie Tripet
Avocat au barreau de Paris
atripet@august-debouzy.com

AUGUST DEBOUZY

7, rue de Téhéran
75008 Paris - France

Square de Meeûs 35
1000 Bruxelles - Belgique